

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

Aboriginal Education Office

Mowat Block, 12th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Tel: 416 314-5053
Fax: 416 212-3140

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Bureau de l'éducation autochtone

Édifice Mowat, 12^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
Tél. : 416 314-5053
Télééc. : 416 212-3140



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières ou
secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

EXPÉDITRICE : Alayne Bigwin, directrice du Bureau de l'éducation autochtone

DATE : Le 5 septembre, 2014

OBJET : **Possibilité de financement additionnel de l'éducation autochtone
en 2014-2015**

En mars 2014, le ministère de l'Éducation publiait le [Plan de mise en œuvre; Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits](#). Ce plan énonce une série de stratégies et de mesures destinées à faciliter la mise en œuvre du Cadre par le Ministère et les conseils scolaires pour l'année scolaire en cours et jusqu'en 2016. Comme vous le savez, dans [De solides bases : Deuxième rapport d'étape sur la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits](#) le Ministère s'est engagé à publier un plan visant à poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie d'éducation autochtone.

Soucieux d'appuyer leurs efforts de mise en œuvre du Cadre, le Bureau de l'éducation autochtone (BEA) a le plaisir d'accorder aux conseils scolaires de district, pour l'année scolaire 2014-2015, des fonds qui s'ajoutent aux Subventions pour les besoins des élèves (SBE). Cette année, le financement sera accordé en fonction de l'effectif scolaire du conseil et du nombre total d'élèves auto-identifiés comme Autochtones.

Dans le Plan de mise en œuvre du Cadre, le Ministère s'engage à intensifier l'analyse, l'utilisation et la diffusion des données sur l'auto-identification afin d'assurer un suivi du rendement des élèves des Premières Nations, Métis et Inuits, d'élaborer des stratégies fondées sur la réussite et de relever des pratiques prometteuses pour réduire les écarts de rendement. Un financement accordé en fonction du nombre total d'élèves auto-identifiés comme Autochtones permet au Ministère et aux conseils scolaires de cibler des ressources qui auront une incidence directe sur l'amélioration du rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, Métis et Inuits.

Le financement en fonction de l'effectif scolaire du conseil souligne que le Ministère tient à engager tous les conseils scolaires dans les initiatives de mise en œuvre du Cadre, reconnaît que

tous les conseils doivent mettre sur pied des initiatives pour mettre en œuvre le Cadre et est conscient du fait que les conseils sont à différentes phases de mise en œuvre de leurs politiques d'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones.

Le financement pour 2014-2015 doit porter sur les points suivants :

Phase 1 : De septembre à octobre 2014

Les conseils scolaires doivent utiliser le gabarit fourni (voir la pièce jointe) pour élaborer un *Plan d'action pour l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits* comprenant des programmes et des initiatives en lien avec chacune des stratégies prévues par le *Plan de mise en œuvre du Cadre*.

L'une des attentes clés est que chaque conseil scolaire doit continuer à collaborer avec les parents, les communautés et les organismes partenaires autochtones afin de veiller à ce que son *Plan d'action pour les Premières Nations, Métis et Inuits* reflète bien les caractéristiques démographiques de la population locale ainsi que les besoins des élèves et des communautés.

Le BEA apportera un soutien direct aux conseils scolaires pour les aider à élaborer leur *Plan d'action* respectif. Un *Outil d'évaluation* a été conçu afin d'aider les conseils scolaires à évaluer les progrès accomplis à ce jour et à cerner les domaines prioritaires pour aller de l'avant.

Les *Plans d'actions* doivent être soumis au Bureau de l'éducation autochtone d'ici le **17 octobre 2014**.

Phase 2 : D'octobre 2014 à juin 2015

Conformément aux ententes de paiement de transfert conclues pour la période de septembre 2014 à juin 2015, des fonds seront versés aux conseils scolaires en vue de les aider à réaliser certaines initiatives prévues dans leur *Plan d'action* respectif. Des ententes de paiement de transfert seront en vigueur du mois d'octobre 2014 au mois de juin 2015.

Les initiatives du *Plan d'action* pour 2014-2015 devront porter sur les quatre priorités suivantes :

1. utilisation de données pour appuyer le rendement des élèves;
2. appui aux élèves;
3. appui au personnel enseignant;
4. renforcement de l'engagement et de la sensibilisation.

Financement :

Cette année, le Ministère versera un financement en fonction de l'effectif scolaire du conseil (financement de base) et des données d'auto-identification des élèves autochtones.

Le financement sera réparti comme suit :

- 60 % - Effectif scolaire du conseil [par catégorie]
- 20 % Total des élèves auto-identifiés (données préliminaires d'élèves auto-identifiés - Octobre 2013-2014) [par élève]
- 20 % Pourcentage des élèves auto-identifiés (données préliminaires d'élèves auto-identifiés - Octobre 2013-2014) en fonction de l'effectif scolaire [par catégorie]

La portion de l'allocation allouée à l'auto-identification sera basée sur les données d'élèves auto-

identifiés comme Autochtones soumises par les conseils scolaires à SiSon au cours de la période de soumission de données du mois d'octobre 2013. Bien que ces données demeurent encore préliminaires, elles constituent les données les plus à jour et reflètent les efforts des écoles et des conseils scolaires visant à accroître le nombre d'élèves auto-identifiés. La portion du financement alloué aux données d'auto-identification, basée sur le nombre total des élèves auto-identifiés et sur le pourcentage d'élèves auto-identifiés, aide à équilibrer les différences qui existent aux quatre coins de la province en matière d'effectif scolaire et de diversité.

Les agentes et agents d'éducation du Bureau de l'éducation autochtone feront part des allocations budgétaires aux conseils scolaires et fourniront, au besoin, un appui sur le terrain ou à distance.

L'adoption de cette nouvelle formule de financement pourrait susciter des questions de la part des membres du Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits. À la demande du Conseil consultatif, les agentes et agents d'éducation du Bureau de l'éducation autochtone seront disponibles pour assister à des réunions afin d'appuyer les discussions portant sur cette nouvelle formule de financement.

Les dépenses admissibles sont :

- la suppléance du personnel enseignant
- les ressources destinées aux élèves, au personnel enseignant et aux conseils scolaires
- les coûts associés aux réunions (y compris les repas)
- les frais de déplacement et d'hébergement
- la dotation en personnel
- les honoraires versés à des conférencières ou conférenciers

Dates clés :

Planification et rapports	Dates
Remise du <i>Plan d'action pour l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits</i>	Le 17 octobre 2014
Entente de paiement de transfert en place	Le 31 octobre 2014
Remise du rapport intérimaire	Le 6 mars 2015
Remise du rapport final	Le 15 juillet 2014

Votre agente ou agent d'éducation du BEA se fera un plaisir de répondre à vos questions (voir la liste jointe).

Alayne Bigwin

c. c. : Rob Andrews, directeur de la mise en œuvre stratégique, de l'innovation et du soutien pour la réussite des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans
Sandra Bickford, directrice des politiques stratégiques en matière de réussite des élèves et d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans

Richard Franz, directeur de la recherche et du renforcement des capacités
Karen Gill, directrice des politiques relatives au curriculum et à l'évaluation
Bruce Drewett, directeur du développement du leadership et de la gouvernance des conseils scolaires
Ruth Flynn, directrice de l'éducation inclusive
Denys Giguère, directeur des politiques et programmes d'éducation en langue française
Barry Finlay, directeur des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté
Kathy Verduyn, directrice des services régionaux
Taddesse Haile, directeur de la statistique et de l'analyse de l'éducation
Doris McWhorter, directrice de la stratégie de recherche et d'évaluation en éducation
Bruce Shaw, directeur du leadership et de la mise en œuvre
Lolita Singh, directrice intérimaire de la sécurité dans les écoles et du bien-être des élèves
David McIntosh, directeur des finances et des services ministériels
Rupert Gordon, directeur des politiques et des programmes pour la petite enfance
Pam Musson, directrice de la mise en œuvre des programmes pour la petite enfance
Jill Vienneau, directrice de l'assurance de la qualité et de la délivrance des permis des services de garde d'enfants
Shannon Fuller, directrice de la planification des activités, des résultats et des évaluations
Chefs régionales et régionaux

Agentes et agents d'éducation : Bureau de l'éducation autochtone	Agentes et agents d'éducation bilingues : Direction des services régionaux
<p><i>Pour des renseignements pour la région de Thunder Bay,, veuillez communiquer avec :</i> Catherine McCready Chef Bureau de l'éducation autochtone Tel: 416-314-8946 Catherine.McCready@ontario.ca</p>	<p>Nicole McAllister Agente d'éducation bilingue Direction des services régionaux Bureau régional de Sudbury/North Bay Tél. : 705 564-4296 Nicole.McAllister@ontario.ca</p>
<p>Bryon Brisard Agent d'éducation Bureau de l'éducation autochtone Bureau régional de Sudbury/North Bay Tél. : 705 564-7222, 1 800 461-9570 Bryon.Brisard@ontario.ca</p>	<p>Nancy Gilbert Agente d'éducation bilingue Direction des services régionaux Bureau régional de Toronto Tél. : 416 325-2633 Nancy.Gilbert@ontario.ca</p>
<p>Elizabeth Bigwin Agente d'éducation Bureau de l'éducation autochtone Bureau régional de Barrie Tél. : 705 725-7591, 1 866 670-8437 Elizabeth.Bigwin@ontario.ca</p>	<p>Cosimo Cinanni Agent d'éducation bilingue Direction des services régionaux Bureau régional d'Ottawa Tél. : 613 225-9210, poste 115 Cosimo.Cinanni@ontario.ca</p>
<p>Ryan Kowalchuk Agent d'éducation Bureau de l'éducation autochtone Bureau régional de Toronto Tél. : 416 325-2723, 1 800 268-5755 Ryan.Kowalchuk@ontario.ca</p>	
<p>Leslee White-Eye Agente d'éducation Bureau de l'éducation autochtone Bureau régional de London Tél. : 519 667-2014, 1 877 421-7186 Leslee.White-eye@ontario.ca</p>	
<p><i>Pour toute question concernant un conseil de la région d'Ottawa, veuillez communiquer avec :</i> Catherine McCready Chef du Bureau de l'éducation autochtone Tél. : 416 314 8946 Catherine.McCready@Ontario.ca</p>	